



Technologie et croissance, pour une compétitivité indispensable à la relance de l'économie algérienne.

التكنولوجيا والنمو، من أجل تنافسية أساسية لإنعاش الاقتصاد الجزائري.

¹*Babette Abderrahmane, a.babette@gmail.com

²Daddi Addoun Nacer, dadi_nacer2003@yahoo.fr

¹ MCA, membre au laboratoire Magipo, ESC, université Kasdi Merbah- Ouargla (Algérie)

² Pr. Directeur du laboratoire Magipo, ESC, pôle universitaire de Koléa, Tipaza. (Algérie)

Reçu : 31/03/2022

Accepté : 14/04/2022

Publié: 01/05/2022

Resumé

Dans les conditions de la globalisation économique, l'Algérie est appelée à sortir de sa qualité d'exportateur de produit unique. Dans ce papier, nous avons traité le sujet de la possibilité de relancer l'économie nationale, en s'appuyant sur les technologies, dans les secteurs ayant plus de valeurs ajoutées afin d'améliorer sa compétitivité et sa croissance.

Après avoir présenté un aperçu sur l'importance de la technologie dans la croissance économique ainsi que des éléments de compétitivité économiques et des chaînes de valeur mondiales, on est passé en revue de quelques indicateurs sur la réalité de l'économie nationale et de sa compétitivité internationale, avant de présenter un nombre de facteurs qui pourront aider à l'amélioration économique. L'adhésion aux chaînes de valeurs mondiales est nécessaire et possible, notamment avec la consolidation des résultats de performance de l'économie nationale réalisés pendant les dernières années.

Mots clés

Compétitivité nationale ; Indicateurs économiques ; Algérie ; Chaîne de valeurs mondiales.

Codes de Classification JEL: O47 ; O11.

Abstract

In the conditions of economic globalization, Algeria is called upon to emerge from its status as a single product exporter. In this paper, we have dealt with the subject of the possibility of reviving the national economy, relying on technologies, in sectors with more added value in order to improve its competitiveness and growth.

After presenting an overview of the importance of technology in economic growth as well as elements of economic competitiveness and global value chains, we reviewed some indicators on the reality of the national economy and its international competitiveness, before presenting a number of factors that could help to improve the economy. Adherence to global value chains is necessary and possible, particularly with the consolidation of the performance results of the national economy achieved in recent years.

Keywords

National competitiveness ; Economic Algeria ; global value chains.

JEL Classification Codes : O47 ; O11.

* Auteur correspondant, email : a.babette@gmail.com

I- INTRODUCTION:

La technologie et l'économie sont deux phénomènes qui fonctionnent ensemble, car la technologie dans l'état réel d'une société, résultat de ses efforts dans la recherche scientifique, apparait dans les applications dans les différents aspects de la vie socioéconomique. Comme établi depuis le dix-huitième siècle de notre ère, il est appuyé par les grands économistes de tous les temps (A. Smith, 1776 ; D. Ricardo ; K. Marx ; J. Schumpeter ; et autres.), que la croissance économique ne peut se réaliser sans gagner en compétitivité des pays, par l'investissement dans les secteurs à opportunités économiques, dans lesquels la technologie et la qualité prennent la place de premier rang.

Après leur avènement dans les entreprises, à partir des années 1970, les technologies d'information et de communication sont reconnues comme un gage de la productivité et de la performance économiques. Elles sont, depuis lors, mises en application d'une manière très large. Pourtant leurs effets positifs sur la performance ne sont pas systématiques et directs, car cela est tributaire des compétences des managers, de leurs personnels et de l'environnement socioéconomique des entreprises, etc. (Consoli, 2012 ; Kaspard, Chpellier, & Gerbaix, 2017 ; Raymond, Bergeron, & Créteau, 2013 ; Porter, 1990). En conséquence, réussir l'application des technologies en entreprises, nécessite des préalables en fonction des cas, et pourrait garantir une diversification de l'économie engendrant une création de valeurs ajoutées exportables, notamment dans les filières des industries manufacturières.

Dans les conditions actuelles de la globalisation économique, l'Algérie, avec ses quelques atouts en marché et ressources humaines, elle ne peut exporter que peu de produits, en général à caractère naturel. Cet état de fait interpelle les opérateurs économiques, à s'approprier les opportunités offertes par un grand éventail de technologies, aujourd'hui maîtrisées dans d'autres pays, afin de se mettre dans les Chaines de Valeurs Mondiales.

Ainsi, pour son développement, l'Algérie est contrainte d'améliorer les indicateurs de compétitivité de son économie. Dans la mesure où ces derniers, pourraient être considérés comme résultat des performances et conditions préalables, pour une relance économique dans un contexte de concurrence. Autant, les équilibres économiques, notamment extérieurs résultant du niveau de la productivité de secteurs économiques entre pays (Markusen, 1992 ; McFetridge, 1995), sont considérés parmi les premiers indicateurs de la compétitivité économique à observer. En effet, afin d'assurer une amélioration rapide de la performance des entités et des secteurs porteurs, l'Etat a le rôle de faciliter les conditions de drainage des investissements en technologies ayant effet sur l'économie de ces secteurs.

Dans ce papier, nous essayerons de répondre à la question suivante : Pourquoi et comment les acteurs nationaux sont contraints de relancer l'économie nationale, en s'appuyant sur les technologies, afin d'améliorer sa compétitivité et sa croissance ?

De cette question découlent d'autres questions qui vont nous guider dans notre recherche : quels sont les fondements théoriques mettant le lien entre la technologie, la création de valeur et la croissance économique ? Comment mesurer la compétitivité des entités et des pays ? Quel est l'état

des lieux des indicateurs de la compétitivité nationale, et comment améliorer les conditions agissant sur ces indicateurs ?

Afin de réunir des éléments de réponse à cette question, nous présentons dans un premier point un aperçu sur l'importance de la technologie dans la croissance économique. Dans un deuxième point nous traitons des bases et de la place des opérateurs dans la compétitivité économique et les chaînes de valeur mondiales. Pour ensuite passer en revue de quelques indicateurs sur la réalité de l'économie nationale, notamment des indicateurs de sa compétitivité internationale, avant de présenter un nombre de facteurs qui pourront aider à mettre en action les compétences potentielles, en conditions de synergie, dans le but d'une éventuelle reprise de dynamisme de l'économie nationale.

Vu la nature des questions traitées dans le sujet, qui interfèrent entre les deux sphères macro et microéconomique, entre l'économique et le managérial, entre le national et l'international, nous allons utiliser une méthode de travail à la fois historique, analytique et prospective.

II- CADRE THEORIQUE ET ETUDES ANTERIEURES:

1-Aperçu sur l'importance de la technologie dans la croissance économique

La pensée économique se préoccupait de l'analyse de l'histoire de la croissance économique des pays. Dans le cadre de l'économie politique, les institutions observent, agissent et réagissent sur ce sujet, impliquant les questions de lancement de la croissance, son maintien et l'évolution de son rythme ultérieur. (OCDE, 2005 ; Achour Tani, 2013). En effet, la croissance mesurée généralement par le PIB, correspond à un ensemble de modifications structurelles de l'économie, qui permettent de passer d'un stade économique moins avancé, statique et essentiellement naturel, à une économie progressive avec une industrie en développement et attirant de plus en plus de ressources productives.

Pour passer au sens du développement, il est à noter que les effets de la croissance se répartissent d'une manière à ce que les citoyens puissent avoir satisfaction équitable. C'est-à-dire qu'ils aient une couverture de leurs besoins socioéconomiques et de manière croissante.

a-Les causes de la croissance pour les classiques

Parmi les sujets importants traités dans son livre « Recherche sur la nature et les causes de la richesses des nations » publié en 1776, Adam Smith a analysé la question de la division du travail dans les entreprises. En conséquence d'une division de travail et d'une combinaison convenables de leurs différentes opérations, elle permet l'augmentation de la productivité des ouvriers due à trois circonstances différentes (Smith, 2002, Chp1) à un accroissement d'habileté chez chaque ouvrier individuellement; 2) à l'épargne du temps qui se perd ordinairement quand on passe d'une espèce d'ouvrage à une autre; 3) et enfin, à l'invention d'un grand nombre de machines qui facilitent et abrègent le travail, et qui permettent à un homme de remplir la tâche de plusieurs.

La division du travail bien combinée est appréhendée comme la spécialisation des tâches au sein de l'entreprise, et son extension à l'économie toute entière. Cette division est une source d'efficacité et s'analyse comme un progrès technique dû à la réorganisation du travail (Smith, 2002 ; Achour

Tani, 2013). Les innovations de machines, facilitant et améliorant la production, réalisaient des bénéfices en commerce international, sur la base des économies d'échelle réalisées. On peut remarquer que l'amélioration de la productivité du travail, n'est en réalité qu'un résultat de l'amélioration des pratiques organisationnelles et les compétences des ressources humaines, éléments décelés au vingtième siècle dans les théories du capital humain.

S'appuyant sur la valeur travail des produits, le commerce international supposait une supériorité de la productivité des travailleurs facteur essentiel, et donc une supériorité compétitive d'un pays sur l'autre. Smith soutient que la seule tâche du gouvernement devrait être de maintenir l'ordre et la loi, en limitant au minimum les contraintes légales pesant sur l'activité économique. Laissant ainsi, aux mécanismes du marché la gestion des ressources, la répartition des revenus et la distribution des produits de la façon la plus appropriée.

Le capital technique, en forme de moyens et machines, est pris en compte dans l'analyse du capitalisme par David Ricardo, dans son ouvrage « Principes de l'économie politique et de l'impôt » publié en 1817, pour expliquer la croissance économique (Ricardo, 2002). Il complète la valeur travail de Smith et distingue la valeur d'utilité de celle de marché. Pour lui, les progrès de la productivité déterminent à long terme le coût du travail dans l'industrie, et la croissance tendait vers un état stationnaire. L'accroissement peut se faire grâce à l'augmentation du nombre des travailleurs, ou grâce à l'amélioration des connaissances pratiques et des machines, ce qui correspondrait à l'habileté des ouvriers et au progrès technique. L'avantage différentiel induit les échanges entre pays, ils dépendent des écarts de productivité de leurs mains d'œuvre dans les secteurs favorisés par des différences climatiques et technologiques.

Ainsi, les origines de l'avantage différentiel entre pays, apparentes dans les idées de Ricardo, vont être reprises autrement chez les auteurs modernes de la compétitivité et de la théorie du fossé technologique, (Schempeter, 1951 ; Porter, 1990) selon laquelle les nations exportent dans les secteurs où leurs entreprises acquièrent des conditions favorables et une avance technologique.

Par ailleurs, l'auteur a remarqué que l'effet de la technologie augmente le rôle et la place de la machine en forme de capital fixe, (Ricardo, 2002, chp1) remplaçant ainsi le travail qui va diminuer en sa forme de capital circulant, ce qui frappera par conséquent l'emploi. Cet effet négatif du progrès technique a été traité plus tard par plusieurs auteurs, notamment dans la théorie de la compensation (Vivarelli, 1995, 2007 ; Simonetti et al., 2000, Cohen et Saint-Paul, 1994), stipulant que « le progrès technologique détruit des emplois à court terme (effet de remplacement), mais en crée à moyen et à long terme (effet de compensation). » (Cité dans (Saafi, 2012, p3). Le mécanisme des salaires entre secteurs développés et non développés, fait disparaître cet effet dans le long terme, ce qui n'est pas de notre sujet.

Dans la même logique de la valeur travail, Karl Marx fournira dans son ouvrage « le Capital » en 1867, une analyse plus riche du capitalisme. Il a reconnu la puissance productive en usine et, le rôle de l'accumulation accélérée du capital fixe dans le progrès économique, tout en déterminant que la force de travail, appelée capital variable est à l'origine de la valeur. La valeur d'échange s'exprime sur le marché et sa détermination se trouve dans les quantités de travail qu'il faut pour la produire. Le commerce est en expansion continue, ainsi que la concentration de la production dans des unités plus importantes, qui réalisaient des économies d'échelle.

La recherche du profit entraîne une concurrence accrue entre les opérateurs sur le marché. Ils seront forcés d'améliorer leur rentabilité pour assurer la survie de leur entreprise. C'est ainsi que le marché se développera de plus en plus, par l'accroissement de la productivité du travail, en modernisant et multipliant constamment les moyens de production.

b-La croissance pour les courants moderne et néolibéralisme et les PED

Dans son ouvrage « La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » paru en 1936, Keynes s'appuie sur des problèmes économiques du monde concret pour critiquer les thèses néoclassiques. Il a cherché à donner priorité aux solutions qui permettent de résoudre les crises et d'atteindre le plein emploi. Keynes redéfinit donc l'objet de l'économie politique. L'intervention de l'État est, à son avis, nécessaire pour pallier à l'incapacité du marché. Ces idées vont dominer dans les politiques jusqu'aux années 1970.

Schumpeter, dans son ouvrage « The theory of economic development » en 1912, il a montré l'importance du système financier dans le choix et l'adoption de nouvelles technologies. Il a mis l'accent sur le progrès technique plutôt que sur l'accumulation du capital. Il distinguait deux modes opératoires dans l'économie : le flux circulaire correspondant à une situation où la technologie est statique ; et le développement économique où la technologie et l'organisation de la production évoluent selon une dynamique soutenue par les innovations.

Dans son ouvrage de 1951 « Essays on entrepreneurs, innovations, business cycles, and the evolution of capitalism » (Schumpeter, 2017 ; , Aghion, 2002), le rôle de l'entrepreneur apparaît pleinement dans la recherche et la mise en œuvre des innovations comme sources de compétitivité et de croissance : 1) la croissance est principalement stimulée par le taux d'innovations technologiques, sous forme de nouveaux produits, de nouvelles méthodes et de nouvelles façons d'organiser les processus de production; 2) la plupart des innovations découlent des activités des entrepreneurs ou des investissements (généralement dans la R et D) et comportent des risques, liés à l'expérimentation et à l'apprentissage; 3) la motivation à investir dans l'innovation est elle-même influencée par l'environnement économique.

Pendant les trente années glorieuses qui suivaient la deuxième guerre mondiale, sur la base des idées de Keynes et de Weber (Weber, 1995), l'Etat a pris un rôle central dans le développement économique. Cependant, les limites de cette tendance sont apparues dans les années 1970 avec le choc d'une crise de stagflation. Appuyées sur les recommandations de libéralisation de plusieurs auteurs comme Hayek et Milton Friedman (Hayek, 1946 ; Dostaler, 1999 ; Groyer, 2015), les idées dans les pays développés, ensuite dans ceux en développement, sont orientées sur la privatisation et le retrait de l'Etat de l'économie.

Bien que les pionniers de ce courant de néolibéralisme, car ils critiquaient les keynésiens et les néoclassiques pour reprendre les principes fondateurs du libéralisme de Smith dans une nouvelle vision, ils n'étaient pas homogènes. Hayek, par exemple a même critiqué l'idée du laisser-aller et a présenté sa propre vision du libéralisme (Hayek, 1946 p10, cité dans : Groyer, 2015, p285): « Il y a un principe fondamental : à savoir que dans la conduite de nos affaires nous devons faire le plus grand usage possibles des forces spontanées, et recourir le moins possible à la coercition. Mais ce principe peut comporter une infinie variété d'applications. Il y a, en particulier, une immense

différence entre créer délibérément un système où la concurrence jouera le rôle le plus bienfaisant possible, et accepter passivement les institutions telles qu'elles sont. Rien n'a sans doute tant nui à la cause libérale que l'insistance butée de certains libéraux sur certains principes massifs, comme avant tout la règle du laissez-faire ».

De leur part, les pays en développement se sont vus contraints de suivre des recommandations de libéralisation, adoptées par les institutions internationales, le FMI, la BM et l'OMC dans le cadre des plans d'ajustement structurel de l'époque. En effet, ces orientations, estiment que la libéralisation financière pourrait booster la croissance de ces pays, par le biais de mesures d'encouragement de l'épargne public. Car cette dernière était en partie freinée par la réglementation du propre système financier et de la fragmentation des entreprises. Pour ces auteurs, notamment Mac-Kinnon (1973) et Shaw (1973) (cité dans, (Venet, 1995) : libérer le système financier, par des réformes de stabilisation macro-économiques, est conçue comme la plus simple et directe manière pour améliorer l'efficacité des systèmes financiers et accélérer, par conséquent, la croissance économique des pays en voie de développement.

Cette idée de la libéralisation financière a été critiquée et complétée par d'autres travaux, à cause de ses imperfections et ses résultats négatifs sur les économies en développement. Elle a nécessité l'intervention de l'Etat, car le système financier ne pouvait pas fonctionner sans intervention de l'Etat à un degré donné. Son application a pu prendre (Venet, 1994) : en Corée du sud, la forme d'une augmentation du rendement réel de la monnaie et en Brésil la forme d'une stabilisation du niveau du rendement réel, et une baisse du risque attaché à la détention de monnaie.

Le courant du néolibéralisme est considéré aujourd'hui au pluriel, et présente dans l'un de ses courants le nouveau rôle de l'Etat (Tirole, 2016, p 24) « de fixer les règles du jeu et d'intervenir pour pallier les défaillances du marché et non de s'y substituer».

c- Pour le cas de l'économie nationale

Afin de pouvoir calculer l'augmentation du PIB, les économistes analysent la production qui crée des biens et services à partir de deux facteurs, le capital (K) et le travail (L). La relation entre la quantité produite (Y) et les quantités des deux facteurs est exprimée à l'aide d'une fonction de production : $Y=f(K, L)$. La productivité du travail, rapport entre la production totale et le facteur travail, indique comment varie la production totale lorsque l'on fait varier le facteur travail.

Ainsi les modèles élaborés par des auteurs (Keynes, Harrod, Solow, Domar, Solow, Ramsey), reflètent le rôle de l'investissement dans la croissance qui est orientée par le rythme des investissements, leur manière d'allocation dans les secteurs d'activité économique et leur efficience. Les théories explicatives de la croissance sont venues pour mettre en évidence le rôle primordial du progrès technique sur la croissance (Achour Tani, 2013, pp 62-65).

Dans son étude du cas national, un modèle est proposé pour l'économie algérienne (Achour Tani, 2013, p182). Sous la forme suivante : « $\text{Log PIB}_t = 3,9+0,24 \text{ log CAPITAL}_t + 0,66 \text{ log PTO}_t$ ». Il réalise que la variable expliquée PIB_t est en une relation de long terme avec les deux variables explicatives CAPITAL_t et PTO_t qui ont une influence significative, avec des coefficients significatifs estimés. En effet, il est logique que la production augmente lorsque l'effectif croît ou lorsque l'économie se dote de capital supplémentaire.

Il apparaît ainsi, que la situation de l'économie nationale, exige des différents opérateurs et responsables, d'emprunter des voies assurant la rentabilisation des ressources, afin de répondre aux besoins des citoyens sans s'écarter des principes de l'Etat social. Notons que la situation financière qui est de plus en plus difficile* converge avec la mise en application de la Loi Organique relative aux Lois de Finances prévue pour 2023, annonçant ainsi le passage à l'application de la rationalisation budgétaire qui fait partie des réformes de première génération des finances publiques.

Par conséquent, l'Algérie aura plus besoin à adopter les technologies qui lui permettront de rentabiliser ses ressources, et pour atténuer d'éventuels impacts négatifs sur la vie socio-économique du pays. Dans ce sens, les TIC, dans leurs différentes formes, sont souvent utilisées par les entreprises visant plusieurs objectifs (Hitt et Brinjolfsson, 1996, cité dans : (Bellahcene2015, p 90) améliorer leurs compétitivités, favoriser l'apprentissage organisationnel et la créativité des opérateurs et améliorer la qualité des processus et des produits ou pour favoriser le travail collaboratif et la flexibilité.

2-Compétitivité des pays et indicateurs de sa mesure

La compétitivité des pays prend de plus en plus de l'importance pour les autorités, les organismes de classement et les chercheurs. Plusieurs indicateurs mesurent le niveau de compétition des économies considérées, par le biais des facteurs caractérisant les économies en échanges internationaux. Bien que, les origines de la compétitivité d'une économie nationale se trouvent dans les sphères des opérations de production des entreprises, «le terme de compétitivité est initialement un concept d'entreprise qui a ensuite été transposé au plan macro-économique » (Muchielli, 2002).

a- La compétitivité des entreprises au marché

Au niveau de l'entreprise, la compétitivité est un concept économique et managérial, multidimensionnel et stratégique, un moyen de mesure de ses performances à moyen et long termes. Dans une approche endogène, la compétitivité est un résultat de mise en œuvre des ressources internes, tangibles et intangibles. Elle est ainsi, en interférences avec la performance dans ses caractères multidimensionnels et stratégiques, ciblant un avantage concurrentiel sur le marché (Porter, 1985 ; Barney, 1991). Ces ressources couvrent l'ensemble des actifs, des capacités de l'entreprise, des processus organisationnels, des connaissances et de savoir-faire qui sont contrôlés par l'entreprise et lui permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies compétitives. En effet, les performances résultent de la maîtrise de plusieurs facteurs, les coûts, la productivité et la qualité, notamment dans le cadre du management moderne.

Dans le même sillage, avec l'avènement des technologies avancées, on peut observer deux types de compétitivités (Ferrary, 2010): 1) dans l'entreprise à densité technologique la compétitivité est par la qualité du produit ; 2) tandis que dans celle à densité de travail la compétitivité est par les coûts. Par ailleurs, la chaîne de valeur, concept proposé dans les années 1980 par Porter, décompose l'entreprise en forme de série d'activités principales et secondaires. Son analyse permet à

* - En février 2017, le fonds de régulation des recettes (FRR) provenant des recettes connexes des hydrocarbures est épuisé, la balance des opérations courantes et le budget restent déficitaires. En écartant le recours à l'emprunt extérieur pour combler le déficit budgétaire, l'Algérie devrait rationaliser davantage ses opérations et son budget.

l'entreprise de comprendre le comportement des coûts et identifier les possibilités de différenciation, et de dégager ainsi un facteur clé de succès qui lui assurera un avantage concurrentiel.

Dans une approche exogène, Porter propose les cinq forces du marché dans lequel l'entreprise rentre en compétition. Ainsi, la compétitivité montre la capacité d'une entreprise dans des conditions de concurrence libre et ouverte, de produire des biens qui dépassent le test des marchés internationaux tout en lui permettant de maintenir ou d'améliorer sa rentabilité sur une longue période (Chiappini, 2012, p7). Dans des conditions de concurrence, l'entreprise est en face des forces du marché (Porter, 1985) qui sont : 1) la concurrence à l'intérieur du secteur, 2) les entrants potentiels, 3) les produits substituables, 4) les fournisseurs et 5) les clients, qui replacent la compétitivité de l'entreprise dans une stratégie globale au sein du secteur vis-à-vis des concurrents et de ses relations amont et aval.

b- La compétitivité d'un secteur ou d'une branche économique

Fondée sur l'efficacité, de la compétitivité sectorielle Markusen propose la définition suivante (Markusen 1992, p8, cité dans (McFetridge, 1995) : 1) Une branche d'activité est compétitive si la productivité totale de ses facteurs est égale ou supérieure à celle de ses concurrents étrangers. 2) Elle est compétitive si le niveau de ses coûts moyens unitaires est égal ou inférieur à celui de ses concurrents étrangers.

Dans un contexte de libre-échange, 1) une branche d'activité perd de sa compétitivité lorsque sa part des exportations nationales totales diminue ou que sa part des importations nationales totales augmente pour un bien donné (compte tenu de la part de ce bien dans la production ou la consommation nationale totale). 2) Une branche industrielle perd de sa compétitivité lorsque sa part des exportations mondiales totales du bien en question est en baisse ou que sa part des importations mondiales totales de ce bien est en hausse, compte tenu de la part du commerce mondial détenue par le pays en cause.

c- La compétitivité d'une nation ou d'un pays

L'OCDE et le Forum Economique Mondial définissent la compétitivité d'un pays comme, «La capacité d'un pays d'atteindre de manière soutenue de hauts indices de croissance de son PIB per capita »(Garelli, 2000, p47). Plusieurs organismes s'intéressent à la mesure de la compétitivité des pays, l'OCDE, la Banque Mondiale et autres. Les indicateurs sont très différents et posent des questions de divergences par rapport aux conditions, aux types d'opérateurs et aux objectifs de la mesure. Ainsi plusieurs critiques sont développées envers ces indicateurs de compétitivité des pays. (Porter, 1993 ; Chiappini, 2012) . Une série d'indicateurs, mise en avant, pourra rappeler le carré magique de la croissance économique d'un pays : faible inflation, faible chômage, équilibre extérieur et croissance du PIB. Ce carré magique peut lui même être décliné en de nombreux indicateurs qui constitueront la recherche des déterminants de ces grands équilibres :

- Le PNB/habitant et son évolution peut être cet indicateur unique.

- Les parts de marchés à l'étranger. Indicateur révélateur de la compétitivité d'un pays, cet indicateur est particulièrement utilisé pour comparer les performances à l'exportation.

- L'appréciation quantitative. Pour le classement international et la comparaison de performances, des indicateurs quantitatifs recueillis dans les statistiques internationales et pondérées sont utilisés pour notation globale sur dix.

- L'appréciation qualitative de la compétitivité globale. Cette technique est beaucoup plus utilisée par des instituts comme le World Economic Forum (WEF).

L'innovation et les technologies prennent une place déterminante dans la compétitivité, dans la mesure où elles sont les éléments qui définissent le degré de maîtrise de leurs processus. Les conditions macroéconomiques ont leur part aussi. Ainsi, Porter (1990, 1993) indique que : l'avantage concurrentiel s'obtient et se conserve grâce à un processus fortement localisé. Les différences nationales en matière de structure économique, de valeur, de culture, d'institutions et d'histoire contribuent profondément au succès économique d'une nation. L'International Institute for Management Development (IMD) considère bien que les entreprises sont le moteur essentiel de la compétitivité entre les nations, il faut se rendre à l'évidence que les décisions des gouvernements jouent un rôle clé dans la création de l'environnement, du cadre dans lequel les entreprises opèrent (Philippas, 2005, p.5).

Dans ce contexte, et afin d'assurer les conditions de la compétitivité de son économie, l'Etat moderne vise des objectifs derrière la politique économique (Tinbergen, 1952 ; Musgrave, 1959), dont la stabilité de la conjoncture économique, la croissance de la production à court et à long terme, le plein emploi des facteurs de production, la stabilité des prix, et l'équilibre du commerce extérieur.

(Porter, 1990 ; 1993) a identifié dans son modèle «Diamond Model» (voir figure n°1), les déterminants de l'avantage concurrentiel national. Il y présente les caractéristiques que doit avoir une nation et les dimensions à développer par celle-ci :

- Les facteurs : la dotation en cinq grandes catégories de facteurs de production. Les ressources humaines, les ressources physiques, les connaissances, les ressources financières et les infrastructures. L'importance relative en quantité et en qualité lié à chaque facteur varie selon le secteur industriel.

- La demande : déterminant important de l'avantage concurrentiel d'un pays, les caractéristiques de la demande intérieure pour un bien ou un service, influence sur le rythme, la qualité des progrès et les innovations réalisées par les entreprises.

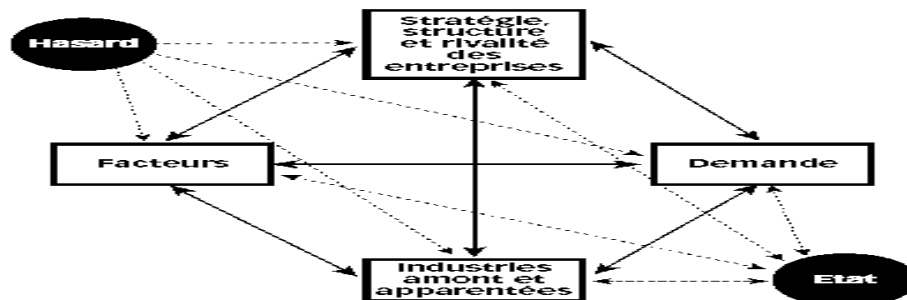
- Les industries amont et apparentées : la présence locale des fournisseurs influence positivement les processus d'innovation et de modernisation. La collaboration entre l'industrie considérée et ses fournisseurs permet un accès rapide aux informations, aux innovations et à une personnalisation des services.

- La stratégie, la structure et la rivalité des entreprises : il s'agit du contexte dans lequel les entreprises naissent, s'organisent et sont dirigées, ainsi que la nature de la concurrence domestique. Une forte concurrence pousse les entreprises à innover, à progresser, à abaisser leurs coûts, à améliorer la qualité des produits et services.

- L'état : outre les quatre déterminants sus indiqués, il y a le rôle important joué par l'Etat, qui agit sur ces déterminants. Son impact sur les facteurs se manifeste par les subventions, les politiques financières, les réformes dans le système éducatif, les budgets des universités.

- Le hasard : Porter a identifié le hasard comme déterminant dans la construction d'un avantage concurrentiel, il entend par hasard les événements qui n'ont pas de liens directs avec les événements survenus et qui ne sont pas contrôlés par les entreprises ou par les politiques (prix du pétrole, climat, grands bouleversements technologiques, etc.).

Figure (1) : Les déterminants de l'avantage concurrentiel national, modèle de Porter



Source : Porter, L'avantage concurrentiel , 1993.

Fondée sur l'Avantage Comparé Manifeste (ACM), Porter (Porter, 1993 ; McFetridge, 1995), utilise une mesure de la compétitivité, qui peut calculer l'ACM d'un pays par branche d'activité économique ou pour des catégories de produits désagrégées. L'ACM du pays j dans la catégorie de produits i se définit comme suit :

$$ACM = [(exportations du produit i par le pays j) / (exportations ij mondiales du produit i)] / [(exportations totales du pays j) / (exportations mondiales totales)]$$

Lorsque l'ACM est supérieur à l'unité, le pays j dispose d'un ACM ij pour le produit i.

L'auteur précise qu'une branche d'activité compétitive doit afficher une balance commerciale positive, à moins que son ACM soit supérieur à 2. Ainsi, une branche industrielle qui intervient pour un taux des exportations mondiales inférieur à son taux des importations mondiales ne serait pas réputée compétitive. Pour un cas pareil, « il se pourrait qu'un tel pays soit simplement un lieu de transit pour les exportations des pays étrangers. Par contre, il se peut aussi que la branche d'activité ou le groupe de produits en question englobe à la fois des produits à l'égard desquels le pays détient un avantage comparé et des produits où il souffre d'un désavantage comparé ».

d- La compétitivité et les chaînes de valeur mondiales

Apparu dans les années 1980 dans la pensée stratégique de l'entreprise par Porter, le concept de chaîne de valeur indique la formation de la valeur en plusieurs phases, dans une chaîne de production dans l'entreprise. Il a comme objectif de cibler la consolidation des opérations rentables et réduire ou externaliser celles qui ne le sont pas. Ce principe est repris par les organismes et les gouverneurs pour des raisons de croissance au niveau macroéconomique. Il a, en fait, accompagné le phénomène de segmentation mondiale des activités des produits finals par les multinationales, inter et intra nationales, depuis les années 2000. Plusieurs travaux théoriques et empiriques ont traité de ce sujet dans ses différentes formes.

Ce phénomène porte sur des industries où il est possible de séparer les opérations de main-d'œuvre des opérations qui exigent beaucoup de capitaux, de compétences et de technologies

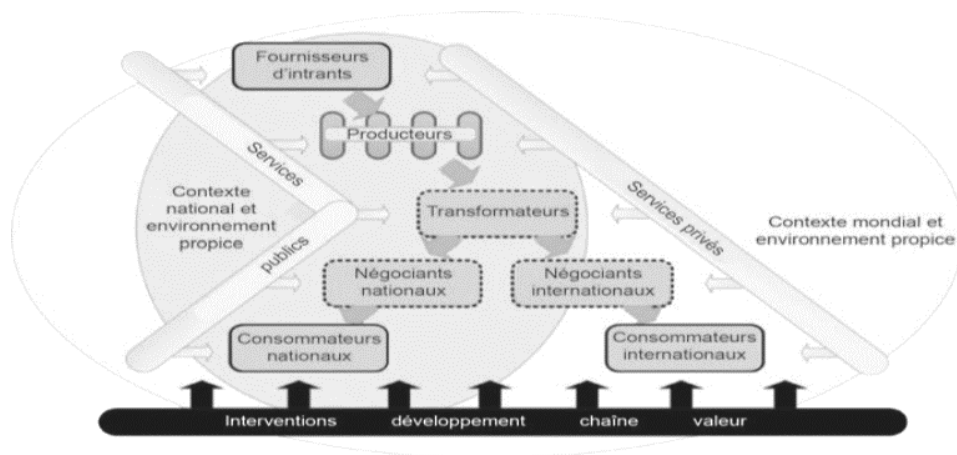
(Palméro & Roux, 2004 ; Unctad, 2002). La production mondiale est structurée en CVM dans lesquelles (Tchawa, 2017; OECD, 2017 ; BIT, 2017) : les entreprises s’approvisionnent en parts, composants et services de producteurs localisés dans différents pays et vendent en retour leurs biens aux entreprises et aux consommateurs du monde entier.

Généralement les travaux empiriques définissent ce phénomène « en l’associant à l’utilisation des biens intermédiaires étrangers dans le processus de production d’un bien final, importations ou exportations des pays en biens intermédiaires, ou encore distribution des tâches liées au niveau de développement des pays » (Guepet Tchawa, 2017, p 6). Pour l’ONUDI, il est considéré comme « Un mécanisme qui permet aux producteurs, aux transformateurs et aux négociants, à des moments et à des endroits différents, d’ajouter progressivement de la valeur aux produits et services lorsqu’ils passent d’un maillon de la chaîne à un autre, jusqu’à atteindre le consommateur final, ... Dans une chaîne de valeur, les différentes activités commerciales des différents segments établissent des liens entre elles, ainsi qu’un certain degré de coordination ». (ONUDI, 2011)

« Dans les chaînes de valeur industrielles, une part significative des acteurs participe au traitement et à la transformation des produits primaires en produits consommables, avec la création d’une valeur ajoutée ». (ONUDI, 2011)

Les acteurs d’une chaîne de valeur, voir la figure n° 2, sont définis par les caractéristiques sociopolitiques et l’ouverture du pays, du rôle de l’Etat, et du contexte législatif national et mondial. Les intervenants sont de différentes natures et positions, fournisseurs et consommateurs, publique et privée, nationaux et étrangers, économiques et autres. La compétitivité est liée aux apports des opérateurs, entreprises économiques et celle du système bancaire, les établissements de services publics et intermédiaires de prestations de services, de logistiques etc.

Figure (2) : Les acteurs principaux d’une chaîne de valeur



Source : ONUDI, 2011 : Diagnostic de la chaîne de valeur industrielle un outil intégré, p x.

e- L’intégration des PED aux CVM

La CVM, qui est un ensemble d’activités fragmentées, allant de la conception d’un produit ou un service jusqu’à son utilisation finale. Trois types de secteurs sont essentiellement concernés : 1) l’automobile, l’informatique et les machines de bureau, les équipements de télécommunication et

des équipements de circuits électriques ; 2) le textile-habillement ; 3) les catégories de produits finis à forte teneur en R&D. (Palméro & Roux, 2004)

Du côté du pays ou de l'entreprise voulant segmenter, adopter ce principe permet de réduire les coûts relatifs de production pour diminuer le prix des biens finals tout en augmentant la valeur ajoutée nationale. Cela peut joindre l'idée des avantages comparatifs. Si la baisse des coûts de production, liée à la sous-traitance, s'effectue sur des activités intensives en travail, cela permet aux entreprises concernées : 1) d'étendre leur part de marché des biens finals sur le marché interne et/ou international ; 2) d'augmenter leur niveau de production et 3) logiquement l'emploi en termes de capital et travail.

« Cette fragmentation de la production a créé pour les pays en développement de nouvelles possibilités de s'implanter sur les marchés mondiaux en tant que fournisseurs de composants ou de services sans avoir à mettre en place la chaîne de valeur toute entière. En offrant un accès aux réseaux, aux marchés mondiaux, au capital, aux connaissances et à la technologie, l'intégration dans une chaîne de valeur existante peut constituer un premier pas vers le développement économique – voie souvent plus facile à emprunter que la mise en place d'une chaîne de valeur complète ». (OCDE-OMC, 2013)

Ainsi, la fragmentation simplifie la possession des compétences concernant une partie du processus ou de la chaîne de production d'un bien et encourage les pays en développement à entrer dans le système de partage de la production mondialisée. Cela est possible, soit par la spécialisation sur un segment de production, soit sur quelques étapes de production. Dès lors, suivant les conditions et le niveau de maîtrise du processus de production, les PED peuvent commencer par développer leurs compétences sur les composants intensifs en travail puis graduellement se porter sur des composants plus intensifs en technologie et en capital humain (Palméro & Roux, 2004). Les relations de production avec les pays développés facilitent le transfert de connaissances et offrent aux pays en développement un accès plus large et moins coûteux aux technologies avancées.

Concernant les potentialités que présentent ces nouvelles formes d'intégration, il est à noter que le phénomène ne fonctionne pas systématiquement, dans la mesure où les conditions socioculturelles et le niveau d'intervention de l'Etat ainsi que sa gouvernance, sont des conditions déterminantes. En effet, les conséquences du processus de fragmentation sur le développement et la croissance des PED reposent sur la mise en concordance de deux logiques (Ibid):

1) une logique de segmentation d'un processus productif au niveau global qui repose sur les décisions des entreprises à l'origine du processus et qui est conduite sur la base de la maximisation de leur profit. La participation à des réseaux de production internationaux tend à spécialiser les pays hôtes non plus sur des produits mais par rapport à un facteur de production ;

2) une logique nationale qui doit contrôler l'intégration de la première au système industriel domestique et mettre en place les conditions fondamentales qui permettront de développer les capacités de production (accumulation du capital physique, humain et organisationnel, intégration et diffusion des progrès technologiques et maintien de l'équilibre social...).

Le tableau suivant, résultat d'une étude sur huit pays méditerranéens non Européens, permet de mettre en évidence deux phénomènes concernant les caractéristiques de la région (Ibid) : 1) il existe différentes formes de spécialisation liées à la segmentation qui n'ont pas les mêmes conséquences

en termes de dynamique d'intégration et d'effet d'entraînement ; 2) ces processus obéissent à des logiques régionales sous-jacentes qui déterminent des comportements différenciés intra-zone et extra-zone.

Tableau (01) : Segmentation de la valeur, de la sous-traitance à la multinationale

Types de spécialisation	Tirée par la sous-traitance locale	Tirée par les IDE et les délocalisations	Tirée par la valorisation des ressources naturelles
Secteurs types	Textile-habillement	Automobile Electronique...	Produits pétroliers Phosphates et engrais
Avantages comparatifs	<i>Positifs</i> : Biens finaux intensifs en travail non qualifié <i>Négatifs</i> : Biens intermédiaires semi-finis	<i>Positifs</i> : Biens finaux intensifs en travail non qualifié et en capital humain <i>Négatifs</i> : Pièces et composants	<i>Positifs</i> : Biens primaires et biens semi-finis intensifs en technologie <i>Négatifs</i> : Biens manufactures
Types d'activité pour le pays hôte et montée en gamme	Production et exportation du produit sous marque nationale Responsabilisation accrue dans la coordination du processus Participation à la création du produit et amélioration de la qualité Production ou achat des biens semi-finis (tissus) Ouvraison peu créatrice de valeur ajoutée	Production et exportation sous marque nationale Production de pièces & composants Montage	Transformation locale des biens primaires nécessitant des investissements importants
Types d'activité pour le pays d'origine	Conception, marketing, coordination du réseau	Conception, Mise à niveau des entreprises locales et création de réseaux de fournisseurs locaux	

Source: Palméro et Roux, (2004), Modèles d'ancrage à l'Union européenne et spécialisations des pays partenaires méditerranéens, <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.337>

Bien que le principe de la chaîne de valeur présente des avantages pour les PED, il est à noter que la question n'est pas évidente. Car la nature des industries et des expériences existant dans les pays voulant se lancer dans ce sujet, ainsi que les avantages comparatifs dont ils possèdent, etc, font des fois obstacles. En effet, la structure de l'industrie industrialisantes, la part du secteur privé, le rôle de l'école, du système de la formation professionnelle et de l'université, tous sont des préalables déterminants pour la réussite de toute opération d'importation et d'adaptation de la technologie,

comme cela a été soulevé ci-haut. Notamment dans la mesure où l'opération passe en général par l'absorption des transferts de technologies qui dépend, dans une large mesure, des conditions locales du pays. (Aghion, 2002 ; Saafi, 2012, p5)

Aussi, les types de structuration de l'espace productif international, qui diffèrent d'une région à une autre, n'auront pas les mêmes effets en ce qui concerne la diffusion technologique. « La sous-traitance devrait avoir un effet d'entraînement plus fort sur le tissu industriel et sur l'assimilation des technologies par les entreprises locales ». (Palméro & Roux, 2004). A ne pas oublier que dans les PED, l'innovation se réfère aussi à « l'adaptation, au marché local ou à des conditions géographiques particulières, de technologies ou de produits tout d'abord inventés dans des pays plus avancés » (Aghion, 2002 ;(Palméro & Roux, 2004) , p5).

3- Indicateurs économiques et Compétitivité de l'économie nationale

Les indicateurs de la compétitivité sont des guides qui donnent une idée synthétique sur la santé économique d'une entité, d'un secteur ou d'un pays. Comme cela été souligné, plusieurs indicateurs de compétitivité nationale sont utilisés pour différents objectifs. Ainsi, pour une vérification d'un état des lieux, nous commençons par deux indicateurs au niveau macroéconomique, le PIB et la Balance des paiements avec le Budget public, qui incarnent l'idée de l'agrégation et de la synthèse des performances nationales. Ensuite, on verra les trois indicateurs qui reflètent un résultat de diagnostic de la santé de l'économie nationale, préparé par trois organismes internationaux différents. Ces indicateurs, utilisés à l'échelle mondiale, sont le Doing Business, l'indice de la compétitivité mondiale et global innovation. Ces indicateurs sont le résultat d'une évaluation périodique des opérateurs nationaux et internationaux de la performance du système économique du pays. Bien que ces indicateurs fassent un sujet très discuté, ils sont très considérés dans les comparaisons entre les différentes économies.

a-Quelques données du PIB par secteur :

Le tableau suivant montre la croissance des trois secteurs économiques dans le PIB, entre 2016 et 2021 (Lettre éco. d'Algérien n°86, 2019, prévisions pour 2020 et 21):

Tableau (02) : La croissance des secteurs économiques dans le PIB, entre 2016 et 2021

Croissance en %	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB	3,2	1,4	1,5	1,3	1,9	2,2
Agriculture	1,8	1,0	5,5	2,8	1,8	1,8
Industrie	5,0	1,9	-2,4	1,4	2,1	2,1
Services	2,4	1,2	2,3	0,8	1,8	2,4

Source : Banque mondiale, 2019.

Le secteur de l'industrie a connu une dégradation marquée jusqu'à 2018, où il enregistre un taux négatif. Malgré que ce secteur semble reprendre une croissance positive à partir de 2019, mais sans arriver à un chiffre consistant qui pourrait influencer positivement le reste des secteurs, notamment

dans les besoins des technologies qui sont un créneau déterminant pour toute économie en ce moment.

Sachant que selon les chiffres de l'ONS (2017), plus de 83 % du tissu économique est constitué par le petit commerce et les services. Le secteur industriel, qui représente moins de 7 % du produit intérieur brut, dépend largement (75 à 80 %) des importations, que ce soit, pour les biens d'équipement ou les matières premières : le taux d'intégration du tissu industriel algérien ne dépasse pas 15 % à 20 %.

Rappelons que la part de l'industrie manufacturière a continuellement régressé pour n'être que de 5% actuellement après avoir eu le taux de 15% du PIB vers le milieu des années 1980. La contribution sectorielle à la croissance est symptomatique d'une économie souffrant du syndrome hollandais. Les hydrocarbures ont pris une place de plus en plus importante dans les principales variables macroéconomiques, leur part dans le PIB s'est développée au détriment de l'industrie manufacturière et ce depuis le contre choc pétrolier de 1986. Contrairement à la période pro-industrielle, durant laquelle la politique économique consistait à transformer les recettes des hydrocarbures au système productif pouvant à terme libérer le pays de la spécialisation primaire et de toutes les incertitudes et chocs qui en résulteraient.

Cependant, Pour les exportations hors hydrocarbures, l'Algérie ne présente que quatre avantages comparatifs qui sont tous liés à la nature (CNUCED, 2017, pp 6-, 47) : 1) combustibles minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation ; 2) peaux autres que les pelleteries et cuirs ; 3) liège et ouvrages en liège ; 4) zinc et ouvrages en zinc.

Ces chiffres montrent une situation très difficile de l'économie nationale dans la mesure où le secteur industriel, qui devrait être le moteur de l'économie, n'arrive pas à sortir de la crise. Cette crise est augmentée du taux des inputs d'origine étrangère, conséquence d'une crise structurelle qui dure depuis les années 1990 lors des opérations de restructuration qui ne donnent que des résultats mitigés. Ainsi l'économie nationale est caractérisée d'un taux net d'importation et souffre encore de la maladie hollandaise, formant ainsi un handicap devant son décollage.

b- La balance des paiements et le budget public

Sur le plan extérieur, les exportations de biens et de services se sont contractées en valeur réelle de 6,4 % au premier trimestre de 2019, sous l'effet d'une baisse sensible des exportations d'hydrocarbures (-8,1 %) due à la hausse de la demande intérieure et à la stagnation de la production. Au même temps, les importations de biens et de services ont augmenté de 4,1 % malgré la morosité économique, marquant une forte augmentation par rapport au recul de 10,6 % enregistré le trimestre précédent.

Cette augmentation s'est traduite par un creusement du déficit commercial et du déficit du compte courant de 6,5 % et 12,8 % du PIB, contre 5,1 % et 10,4 % au premier trimestre de 2018, respectivement. Les réserves de change se sont contractées à 68 milliards de dollars en fin juillet, en baisse par rapport aux 79,9 milliards de dollars enregistrés en fin décembre 2018. L'épuisement rapide des réserves officielles a poussé les autorités à prendre des mesures supplémentaires pour resserrer les importations grâce à de nouveaux mécanismes opérationnels destinés à réglementer les importations de blé et de lait et à mieux contrôler les subventions.

Après les effets négatifs de la pandémie, on a remarqué, suivant les chiffres du ministère du commerce (APS, 13/09/2021), une amélioration dans la part des exportations hors hydrocarbures durant les huit premiers mois de 2021, qui s'est établi, pour la première fois à 12,3% de la valeur totale des exportations algériennes. En effet, les efforts déployés dans plusieurs secteurs commencent à donner leurs fruits, notamment dans : les engrais minéraux et chimiques azotés pour 886 millions de dollars, soit une hausse de 69,1% par rapport à la même période de l'année 2020 (524 millions de dollars) ; la valeur des exportations de fer et d'acier s'est élevée à 595,78 millions de dollars, contre 28,76 millions de dollars pour la même période de l'année dernière, soit une hausse de 1971,6%.

Quant aux produits chimiques inorganiques, ils ont également enregistré une augmentation significative de 234% dans les huit premiers mois 2021, atteignant 501,8 millions de dollars, contre 150,1 millions de dollars à la même période l'année dernière. Par ailleurs, les exportations des produits alimentaires à base de sucre ainsi que le miel ont augmenté à hauteur de 288 millions de dollars, contre 173 millions de dollars l'année écoulée soit une hausse de 66,5%.

Ces résultats sont équivalents à une hausse de 116,4% du montant des exportations hors hydrocarbures enregistrée durant ces huit mois 2021 par rapport à la même période de 2020, où le montant était de 1.34 milliard de dollars contre 2,9 milliards USD du dernier. Il est intéressant de marquer cette amélioration qui reste à confirmer, pour le reste de l'année et pour le reste des secteurs.

Dans la même tendance, les déficits budgétaire et primaire[†] se sont réduits en 2018, atteignant respectivement 7,6 % et 4,9 % du PIB, contre 8,8 % et 6,9 % du PIB l'année précédente. Cette amélioration s'explique par une légère augmentation des recettes, associée à une réduction des dépenses en biens, services et salaires, ainsi qu'en dépenses en capital. L'inflation est restée stable à 4,3 % en 2018 et a baissé à 4,1 % en fin mars 2019, malgré la politique monétaire expansionniste poursuivie dans le cadre des mesures de « financement non conventionnel » de la banque centrale, représentant 32 % du PIB, dont la moitié a déjà été injectée dans l'économie.

Le FMI, dans la conclusion de sa consultation de 2021 (FMI, 31.11.2021), constate que la pandémie a eu un impact fort sur l'Algérie. L'économie algérienne se remet peu à peu des deux chocs qui l'ont frappée simultanément en 2020 : la pandémie de Covid-19 et la baisse des cours du pétrole. La riposte rapide des autorités a permis d'atténuer les répercussions sanitaires et sociales de la crise. Après une contraction de 4,9 % en 2020, le PIB réel a enregistré une croissance de 2,3 % en glissement annuel au premier trimestre 2021. Après une détérioration significative en 2020, le solde des transactions courantes de la balance des paiements s'est nettement amélioré au cours du premier semestre 2021. Le FMI salue la stratégie des autorités pour : 1) relancer la croissance et réduire la dépendance de l'économie aux hydrocarbures ; 2) l'orientation du nouveau plan d'action du gouvernement et appuie les réformes prioritaires identifiées par le plan pour faciliter la transition du pays vers un modèle de croissance plus inclusif et plus durable ; 3) les initiatives en faveur des

[†] - Le solde budgétaire primaire correspond au solde avant paiement des intérêts des emprunts correspondant à la dette publique : C'est la différence « brute » entre les recettes et les dépenses. Il donne une image assez fidèle de l'« effort » d'un gouvernement pour rééquilibrer le solde budgétaire, indépendamment du poids de l'histoire. Si toutes les recettes sont utilisées pour financer les dépenses hors dette, l'État doit de nouveau emprunter pour payer le remboursement de sa dette passée.

technologies numériques, des investissements directs étrangers et de la concurrence pour encourager l'investissement privé et la création d'emplois.

c- Le Doing Business de l'économie nationale

Elaboré par la banque mondiale à partir d'un questionnaire rempli par un nombre important d'acteurs économiques, il agrège le score obtenu dans dix domaines liés au climat des affaires, pour un total de 190 pays au niveau mondial. Considéré en étant la référence dans la mesure de la facilité à faire des affaires dans le monde auprès des institutions et investisseurs internationaux. Il est utilisé ainsi comme référence pour les politiques des réformes au monde depuis sa première édition de 2003. Plusieurs auteurs et chercheurs ont traité et expliqué son lien avec la solidité des économies concernées. (BM, 2020, p 42 et+) Le classement de l'année concernée se base sur une procédure de collecte d'information au cours de l'année précédente et les mesures sont prises et analysées à partir du mois de mai.

L'Algérie se classe 157^{ème} en 2020, un classement stable sur un an qui a néanmoins fortement reculé ces dernières années (116ème en 2007 et 136ème en 2011). Ces résultats indiquent une forte dégradation pendant cette période, malgré l'existence de la manne pétrolière et l'amorce de programmes d'amélioration économique, comme le programme d'amélioration de la compétitivité industrielle, avec la BAD en 2016. Les personnes interrogées estiment que l'Algérie n'a pas mené de réformes majeures dans ce domaine sur la période considérée.

A titre comparatif, 1) en Afrique du Nord (2020), la Tunisie est 78ème (+2 places) et l'Egypte 114ème (+6 places) ; 2) conséquence des nombreuses réformes mises en œuvre, quatre pays arabes : Bahreïn, Jordanie, Koweït et Arabie saoudite, figurent parmi les dix économies ayant le plus amélioré le cadre d'activité de leurs entreprises cette année.

Dans les constituants de l'indicateur, l'Algérie présente de bons résultats en termes de résolution de l'insolvabilité des entreprises (81ème mondial), de raccordement à l'électricité (102ème) et d'exécution des contrats (113ème). Elle est à l'inverse en ce qui concerne la création d'entreprises (plus grand nombre de procédures dans le monde arabe), l'accès au crédit (181ème), la protection des investisseurs minoritaires (179ème, dégradation de 11 places) et le commerce transfrontalier (172ème).

Pour la même année, la Tunisie (Mehouachi, 2020), a gagné 44 places dans l'indicateur protection des investisseurs minoritaires ; 45 points dans l'obtention du permis de construire, 25 dans le paiement des taxes et 22 dans la protection des investisseurs.

d- Indice de compétitivité mondiale

Publié par le Forum économique mondial, organisateur du forum annuel de Davos, édition 2019 de son rapport sur la compétitivité des pays, il évalue la compétitivité de 141 économies via l'analyse de 98 indicateurs macroéconomiques et microéconomiques répartis en 12 catégories. L'Algérie arrive en 89ème position, soit une progression de trois places sur un an (92ème en 2018). La Tunisie 87ème (stable) et l'Egypte 93ème (+1 place).

Selon ce classement, l'Algérie se distingue par la taille de son marché intérieur (38ème mondial), la qualité de son système de santé (56ème) et le niveau de développement des

technologies de l'information et de la communication (76ème). A l'inverse, le rapport relève des manques nécessitant des efforts à effectuer concernant le marché du travail (131ème) et le marché des biens (125ème, lié à la faible ouverture commerciale du pays. Sont également soulignés les mauvais résultats relatifs à son système financier (111ème) et à ses institutions (111ème, en particulier la gouvernance des entreprises, les checks and balances, la cohésion sociale et la confiance vis-à-vis des institutions).

e- Global innovation index

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI, agence spécialisée de l'ONU) a publié le Global innovation index (GII) 2019, classement évaluant les succès et la capacité à innover de 129 Etats sur la base de sept indicateurs.

L'Algérie se classe 113ème (en recul de 3 places par rapport à 2018) et elle est devancée par la Tunisie (70ème, -4 places) et l'Egypte (92ème, +3 places).

Malgré de bons résultats obtenus sur le plan du capital humain (74ème) et des infrastructures (81ème), le rapport note la mauvaise performance algérienne en termes de « sophistication des affaires » (catégorie regroupant les sous indicateurs qualification des travailleurs, innovation et diffusion des connaissances ; 126ème) et de « sophistication du marché » (crédit, investissement, commerce, concurrence et taille du marché ; 122ème).

III- CONCLUSION et PERSPECTIVES:

Au terme de ce papier, dont la question qui nous a guidé tout au long de ses parties: Pourquoi et comment les acteurs nationaux sont contraints de relancer l'économie nationale, en s'appuyant sur les technologies, afin d'améliorer sa compétitivité et sa croissance ? Suite à l'analyse des théories économiques, de Smith à Keynes et Schumpeter, faisant le lien entre la technologie et la croissance, d'une part et le rôle des pouvoirs publics d'autre part, par le biais de l'innovation, le rôle du capital technique et du facteur humain. La confirmation est faite que ces facteurs sont des clés de la croissance économique d'un pays, résultat de performance et de compétitivité des entreprises sur les marchés national et international.

La même idée est consolidée par les théories de la performance et de la compétitivité chez les auteurs en management. En effet, sur la base de plusieurs théories d'auteurs, notamment celles des ressources, de la stratégie, de la compétitivité d'entreprise de Porter, on a pu réunir que la compétitivité de l'entreprise est une affaire de management et de mise en œuvre des ressources tangibles et non tangibles, en combinaison avec les forces internes et externes, pour arriver la performance et la compétitivité de l'entreprise.

Au niveau de la compétitivité macroéconomique, l'Etat régulateur, intervenant dans des aspects d'accompagnement des opérateurs, a une responsabilité très importante, dans la création et le maintien des conditions pour réaliser un niveau de compétitivité de l'économie nationale. Ce résultat est confirmé selon le cadre des néolibéralistes en économie, et chez les managers notamment suivant le modèle de Porter.

Aussi, la segmentation des chaînes de production en petites parties réparties au niveau mondial, offre des avantages aux multinationales qui dominent les marchés, mais elle présente aussi, des opportunités aux PED, notamment dans les secteurs de production où le phénomène est plus

répandu, à savoir celui de l'automobile, de l'informatique et du textile, sans oublier celui de la recherche- développement. Cependant, ces opportunités sont accessibles pour les pays où les conditions de politique économique, de logistique et de bonne gouvernance donnent des atouts aux partenaires de la chaîne de valeur.

Les indicateurs de la compétitivité de l'économie algérienne, nous ont donné plusieurs informations indiquant que cette économie sort d'une phase de redressement pendant les deux dernières années. En effet, après une régression avec la double crise du prix des hydrocarbures à partir de 2014 et celle de la pandémie de la Covid19, l'Algérie arrive à surmonter un grand fardeau dans la mesure où elle a réussi l'amortissement des effets négatifs des deux chocs.

C'est en 2020 que les indicateurs de son économie ont pu rattraper une certaine amélioration, concernant les valeurs des agrégats économiques nationaux, PIB et les équilibres économiques. Cependant les indicateurs : **le Doing Business, Global innovation index et Indice de compétitivité**, ont marqué des résultats peu satisfaisants pendant les deux années précédentes. Bien que dans les sous indicateurs, on trouve de bons indices qui pourraient jouer un rôle très intéressant dans une éventuelle amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. En effet, la partie des ressources humaines, de l'éducation et de l'information ainsi que la solvabilité des banques, etc, pourraient booster les autres mécanismes afin de remonter le niveau de performance et de compétitivité de l'économie nationale.

Cependant, la nature de l'activité économique qui est tellement complexe, ne peut être présentée et analysée à partir de quelques chiffres ou quelques ratios, car l'état des lieux actuel n'est que le résultat, en un instant donné, d'une expérience de long terme dont elle pourrait exploiter les points positifs. Ainsi, pour bénéficier davantage de la Science, la Technologie et l'Innovation (STI), (CNUCED, 2018) : les responsables de l'élaboration des politiques devraient reconnaître les rôles et les capacités de tous les principaux acteurs du système d'innovation : a) Entreprises et entrepreneurs b) Acteurs des secteurs de la recherche et de l'éducation c) Pouvoirs publics d) Société civile et consommateurs. Dans ce sens, nous proposons un nombre de points que nous considérons si importants à prendre en considération dans le sujet afin de rentabiliser les atouts qui possède l'Algérie en cette période d'après Covid 19.

1) Considérer l'importance du secteur industriel manufacturier, qui nécessite un encouragement de l'Etat pour une diversification, afin de sortir du mal hollandais. Et de définir des branches économiques à haute valeur ajoutée (CNUCED, 2017, p46), avec plus de coordination inter secteurs et régions, pouvant réaliser des performances, ce qui facilitera le passage vers le système des chaînes de valeur mondiales.

2) Comme l'industrie hors hydrocarbures est dans l'importation, les indices d'avantages concurrentiels sont bien faibles, exception faite pour les cuirs et chaussures, et dans une moindre mesure pour le textile. Leurs soldes commerciaux sont très proches de la totalité de leur commerce extérieur (exportations + importations). Les actions prioritaires dans toutes ces branches seront de booster les exportations avec plus de productivité, pour passer à la diversification des exportations et des ressources en devises pour gagner ainsi dans la balance des paiements qui souffre de la faiblesse des échanges et de l'importation de tous les produits de technologie.

3) Consolider les efforts des institutions publiques, en tant que partenaires dans l'opération socioéconomique : Il est avéré que dans des pays en développement ayant enregistré de bonnes performances économiques, dans des cas de manque des principes de formalisation des règles, on pouvaient se baser plus sur des facteurs qui se substitue à cette formalisation comme par exemple « la priorité pour le développement, la vision stratégique, l'aptitude de la société à l'innovation, l'environnement technologique des entreprises et la coordination des administrations, la qualité de la santé et de l'éducation, etc.» (Meisel & Ould Aoudia, 2007, p23). En effet, des pays en développement, voulant gagner la performance pour se placer dans les CVM, il leur serait plus facile de prendre le chemin de ces facteurs, comme dans l'expérience les pays émergents : la Chine, la Corée, l'Inde, le Vietnam, etc.

4) Reconsidérer le secteur stratégique de l'économie du savoir, par sa capacité à créer des emplois, à permettre des gains de productivité et à proposer des services aux citoyens. Cependant, il ne représenterait que 4% du PIB algérien contre 8-9% en moyenne en Afrique du Nord et 15% dans le monde. (Lettre du Trésor, Octobre 2019). Cela permettra de renforcer les efforts dans le secteur de la formation et la recherche scientifique et le relier aux besoins socioéconomiques nationaux, selon les caractéristiques et les ressources des régions. En impliquant les laboratoires et les centres de recherches nationaux dans une politique de pôles de recherche et d'enseignement supérieur regroupant les l'administration, les opérateurs et les bénéficiers dans et les secteurs.

5) Consolider les réalisations dans le secteur de la logistique et du transport multimodal. A prendre en considération les retards enregistrés dans ces transports, notamment les conditions portuaires. (Lettre du Trésor, Octobre 2019). Passer aux réseaux améliorera les condition de réussite des zones d'activité actuelles pour lancer des clusters ou des pôles de performance en réunissant les entreprises, la recherche et l'administration régionale. Dans l'esprit de réaliser des synergies et d'encourager les compétences universitaires, en intégrant et accompagnant les Start Ups. Et bénéficier ainsi, du transfert technologique, et de placer nos produits et services au niveau du marché régional et mondial.

IV-REFERENCES:

- 1- A, S. (2002). *Recherche sur la nature et les cause de la richesse des nations (1776). Edition électronique réaliser par Jean-Marie Tremblay, à partir de l'édition revue par Adolphe Blanqui en 1843.* Québec: Chicoutimi.
- 2- Achour Tani, Y. (2013). *Analyse de la politique économique algérienne*, Thèse de doctorat Soutenue en Economie et Finance. Panthéon-Sorbonne-Paris I.
- 3- Banque mondiale. (2019). *Rapport de suivi de la situation économique* .
- 4- BM. (2020). *Doing Business 2020, Comparing Business Regulation in 190 Economics.* Rapport de la banque Mondiale.
- 5- Chiappini, R. (2012, . .). Les indices composites sont-ils de bonnes mesures de la compétitivité des pays? p. . Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00745413/>

- 6- CNUCED. (2017). *Conférence des nations unies sur le développement, cadre de politique commerciale: Algérie -politiques commerciale* .
- 7- CNUCED. (2018). *Réunion d'expert pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entreprariat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable*. Genève: Conseil du commerce et du développement.
- 8- Dostaler, G. (1999, . .). Hayek et sa reconstruction du libéralisme. *cahiers de recherchesociologique*(32), pp. 119-141.
- 9- Ferrary, M. (2010, . .). Compétitivité de la firme et management stratégique des ressources humaines. *Revue d'économie industrielle*, 132(4), p. .
- 10- Garelli, G. (2000). *Competitiveness of Nations: the fundamentals*. The world Competitiveness YearBook.
- 11- Groyer, S. (2015). Capitalisme et économie de marché, Thèse de doctorat en philosophie, soutenue a l'université Panthéon- Sorbonne-Pris I.
- 12- Hahyek, F.-A. (1946). *Laroute de la servitude*. pais: ed PUF.
- 13- Kaspard, J., Chpellier, P., & Gerbaix, S. (2017, . .). PME et TIC: de l'appropriation à l'utilisation pour une meilleure performance, une revue de la littérature. *Revue: Proche-Orient études en management*(29), p. .
- 14- (Octobre 2019). *Lettre du Tresor*.
- 15- M Bellahcene .(2015) .Technologies de l'information et de la communication et performance dans l'entreprise, dimation culturelle: cas du secteur bancaire et des médias, Thèse de doctorat en sciene de gestion, université de tlemcen.
- 16- McFetridge, D.-G. (1995, avril .). La compétitivité: Notions et mesures département d'économique. (05). (D. h. Université Carleton, Éd.) ., ., .: .
- 17- Mehouchi, H. (2020). *Rapport Doing Business 2020, sur la voie des réformes la Tunsie continue l'amélioration de son classement*. Institue Tunisie de la compétitivité et des études quantitatives.
- 18- Meisel, N., & Ould Aoudia, J. (2007). *La Bonne Gouvernance, est une Bonne stratégie de Développement?* . France: Direction générale du Trésorie et de politique Economique.
- 19- Muchielli, J.-L. (2002). *La compétitivité: définitions, indicateurs et déterminants* (Vol. 44). .: ACCOMEX.
- 20- OCDE. (2005). *Croissance économique: Emploi, productivité et innovation*. r. .: Réunion de conseil de l'OCDE, au niveau ministériel de 2005.
- 21- OCDE-OMC. (2013). *Panorama de l'aide pour le commerce 2013: Se connecter aux chaines de valeur*.
- 22- OECD. (2017). *Global Value Chain development report*.
- 23- ONUDI. (2017). *Diagnostic de la chaine de valeur industrielle un outil intégré*.

- 24- Palméro, S., & Roux, N. (2004). Modèles d'ancrage à L'union européenne et spécialisations des pays partenaires méditerranéens. *Open Zdition Journals*, . Récupéré sur <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.337>
- 25- Porter, M. (1985). *L'avantage concurrentiel*. paris: Inter édition.
- 26- Porter, M. (1990). *The competitive advantage of nations*. Harvard Business Revuw.
- 27- Porter, M. (1993). *L'avantage concurrentiel* . paris: Inter Edition.
- 28- Raymond, L., Bergeron, F., & Créteau, A.-N. (2013, . .). Innovation Capability anp Performance of Manufacturing SMEs: The Paradoxical Effect of it Integration. ., ., . Retrieved from https://r-libre.teluq.ca/719/1/joccec%2011-07-656_r1-2013-per-print.pdf
- 29- Ricardo, D. (2002). Des principes de l'économie politique st de l'impot (1817) Chapitres I à XVI, édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, à partir de la 3me édition anglais de 1821. (Chicoutimi, Éd.) Québec.
- 30- Saafi, S. (2012). Effets des innovations technologiques sur l'emploi industriel: assai d'analyse à partir du cas tunisien. Thèse de doctorat,. (I. s. gestion, Éd.) ., Tunis.
- 31- Schumpeter, A.-J. (2017). *Essays on entrepreneurs, innovation, business cycles, and the evolution of capitalism*, . N.York: Routlege.
- 32- Smith, A. (2002). Recherche sur la nature et les cause de la Richesse des nations. Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, à partir de l'édition revue par Adolphe Blanqui en 1843. (Chicoutimi, Éd.) ., ., Québec.
- 33- Tchawa, G. (2017). Etude de la segmentation internationale des processus de production (SIPP) une reformulation de la thoeirie de lafragmentation, Thèse de doctorat, Université Cote d'Azur. France.
- 34- Tirole, J. (2016). *Economie du bien commun*. paris: PUF.
- 35- Venet, B. (1995, . .). Libéralisation financière et développement économique: une revue critique de la littérature. *Revue d'économie financièr émergents (I)(29)*, pp. 87-111.
- 36- Weber, M. (1995). *Economie et société 1, les categories de la sociologie, traduit de l'allemand par Julien Freund et autres*. ed. Collection Pocket